



Préavis pour une démission

Par **Jims**, le **25/07/2019** à **16:09**

Bonjour je souhaiterais savoir je démissionne mon entreprise simplement mon mois de préavis tombe pendant la fermeture de mon entreprise fermeture annuelle du 2 août au soir au 24 août inclus je souhaitais savoir j'ai déposé ma lettre de démission avec accusé de réception mon employeur l'a reçu le 18 juillet 2019 elle m'annonce que mon préavis se termine le 17 août je pensais que le fait que l'entreprise fermée pour congés annuels cela repousse d'une semaine donc j'aurai dû terminer le 31 août merci de me rendre réponse cordialement Jim

Par **Prana67**, le **26/07/2019** à **06:33**

Bonjour,

Vu que l'entreprise est fermée ça ne repousse pas le préavis.

Par contre vous devrez surement attendre la fin des congés pour récupérer le solde de tout compte

Par **P.M.**, le **26/07/2019** à **10:40**

Bonjour,

Mais surtout vous devez cumuler l'indemnisation des congés payés avec celle du préavis pendant la période qui n'a pas pu être effectuée...

De toute façon, il est admis que le solde de tout compte puisse être délivré au plus tard au jour habituel de la paie...